

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 JUIN 2023**

Le six juin deux mille vingt-trois à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de VOISE, légalement convoqué le trente mai s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Mylène PICHARD, Maire.

**Etaient présents** : Mme PICHARD Mylène, M. FERREOL André, Mme ARNAUD Sandrine, M. CLÉMENT Thomas, Mme NAVARRO Solange, M. AVICEAU Thomas, Mme LECOMTE Josette, Mme Ana MICHEL, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : M. Pascal PINSAULT (pouvoir à Mme Mylène PICHARD), M. Nicolas DEMANGE, M. Dominique DUMONT.

### **Emprunt**

Le conseil municipal décide de recourir à un emprunt de 70 000 € sur 15 ans auprès de la caisse de Crédit Agricole Val de France afin de pouvoir financer des travaux d'investissement.

### **Eure et Loir Ingénierie voirie**

Madame le Maire expose au conseil municipal que Eure-et-Loir Ingénierie a étendu ses activités en matière d'assistance dans le domaine de la voirie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Une adhésion à ELI permettrait à la commune de bénéficier des prestations suivantes :

- conseils en conservation du domaine public, de la police de la circulation, de la sécurité routière
  - assistance technique pour la préparation des programmes annuels d'entretien
  - assistance dans le cadre d'un groupement de commandes de travaux entre communes adhérentes à ELI.
- La cotisation voirie pour l'année 2023 a été arrêtée à 0,98 € par habitant.

Après délibération, le conseil municipal décide d'adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie pour le volet voirie et désigne Mme Mylène PICHARD pour représenter la commune à l'assemblée générale et Mme Sandrine ARNAUD comme suppléante.

### **Travaux**

Mme Pichard fera appel aux services du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) pour faire une inspection de l'église (mission gratuite)

Afin de réduire la vitesse rue de Paris et de Vendôme depuis la réfection de la chaussée, il est envisagé d'instaurer une zone 30.

Les travaux de trottoir rue de Chartres sont stoppés actuellement en raison d'un problème avec le passage du câble de la fibre optique.

### **Fête du 14 juillet**

La fête du 14 juillet aura lieu sur la Place de l'Eglise ; la commission des fêtes se charge de l'organisation. Un barbecue sera mis à disposition des personnes inscrites. Comme chaque année des jeux seront organisés.

### **Divers**

\*Le conseil municipal autorise Mme le Maire à rembourser à la mairie de Bazoches les Hautes la somme de 87 € correspondant à la moitié des frais de dossier de liquidation de pension CNRACL suite au départ à la retraite de Mme Marie-Laure Gaucheron secrétaire intercommunale.

\*Voise est classée en zone blanche et pourrait profiter du « New Deal mobile » : accord avec les opérateurs de téléphonie mobile pour avoir une couverture de qualité.

Pour extrait certifié conforme  
Le 9 juin 2023  
Le Maire, Mylène PICHARD

